Image not found or type unknown

L'astreinte en matière de contentieux administratif

Conseils pratiques publié le **25/10/2022**, vu **1494 fois**, Auteur : Jérôme CHAMBRON, petit juriste généraliste bénévole à BAC+4 en Droit acquis en 2000 à l'Université Grenoble Alpes ou UGA

L'astreinte en matière de contentieux administratif : les pouvoirs du juge administratif et son autorité ou imperium

Code de justice administrative, dila, légifrance :

Article L911-1

Modifié par LOI n°2019-222 du 23 mars 2019 - art. 40 (V)

Lorsque sa décision implique nécessairement qu'une personne morale de droit public ou un organisme de droit privé chargé de la gestion d'un service public prenne une mesure d'exécution dans un sens déterminé, la juridiction, saisie de conclusions en ce sens, prescrit, par la même décision, cette mesure assortie, le cas échéant, d'un délai d'exécution.

La juridiction peut également prescrire d'office cette mesure.

Article L911-2

Modifié par LOI n°2019-222 du 23 mars 2019 - art. 40 (V)

Lorsque sa décision implique nécessairement qu'une personne morale de droit public ou un organisme de droit privé chargé de la gestion d'un service public prenne à nouveau une décision après une nouvelle instruction, la juridiction, saisie de conclusions en ce sens, prescrit, par la même décision juridictionnelle, que cette nouvelle décision doit intervenir dans un délai déterminé. La juridiction peut également prescrire d'office l'intervention de cette nouvelle décision.

Article L911-3

Modifié par LOI n°2019-222 du 23 mars 2019 - art. 40 (V)

La juridiction peut assortir, dans la même décision, l'injonction prescrite en application des articles L. 911-1 et L. 911-2 d'une astreinte qu'elle prononce dans les conditions

prévues au présent livre et dont elle fixe la date d'effet.

Source :

https://www.legifrance.gouv.fr/codes/section_lc/LEGITEXT000006070933/LEGISCTA000006136466/#LEG

DE PLUS :

https://journals.openedition.org/crdf/8158

https://www.village-justice.com/articles/astreinte-prononcee-par-juge-administratif-une-mesure-reellement-coercitive,38342.html

https://www.houdart.org/precisions-sur-lastreinte-prononcee-par-le-juge-administratif/

https://www.cabinetlapuelle.fr/quelles-sont-les-conditions-permettant-la-liquidation-d-une-astreinte-fixee-par-le-juge-administratif---_ad1448.html

https://www.senat.fr/questions/base/1988/qSEQ881102391.html

https://www.senat.fr/rap/l98-380/l98-3805.html

https://ahavocats.fr/precisions-sur-loffice-du-juge-administratif-prononcant-ou-liquidant-une-astreinte-dans-le-cadre-dune-demande-tendant-a-la-liberation-dune-dependance-du-domaine-public-irregulierem/

https://blog.landot-avocats.net/2016/06/02/logement-social-juge-administratif-et-astreinte/

https://www.lexbase.fr/article-juridique/23956747-jurisprudence-la-possibilite-pour-le-juge-administratif-de-verser-une-partie-de-l-astreinte-prononc

https://www.conseil-constitutionnel.fr/sites/default/files/as/root/bank_mm/decisions/2014455qpc/2014455qpc_ccc.pdf

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés